

SÉCURITÉ en ville

Respectez le Code de la route et la signalisation.

Veillez régulièrement au bon état de votre vélo.

Portez un casque, même s'il n'est pas obligatoire, il est fortement recommandé, surtout pour les enfants.

Restez visibles : équipez votre vélo de feux pour la nuit (jaune ou blanc devant, rouge derrière).

Portez des vêtements clairs ou équipés de dispositifs réfléchissants.

Roulez doucement, et sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent.

N'oubliez pas : sur les boulevards, les cyclistes peuvent emprunter le couloir de bus.

Indiquez votre changement de direction assez tôt.

N'effectuez pas de dépassement par la droite.

Restez vigilants et prudents en cas d'intempéries.

Laissez passer les piétons.

Fermer

